



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CRN ÉDUCATION



Guide d'utilisation de la plateforme sphinx

Votre établissement souhaite s'engager dans la démarche "Notre École, Faisons-La Ensemble" ?
Vous trouverez l'ensemble des renseignements utiles sur la page académique dédiée en **cliquant ici**.

Si vous en êtes à la phase de rédaction du projet, vous devez obligatoirement le saisir sur la plateforme nationale dédiée, appelée SPHINX. Ce guide vous accompagnera dans la navigation sur cette plateforme.

Contact pour tous renseignements utiles :
notre.ecole@ac-reunion.fr

PAGE 1 – IDENTITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT



Imprimer

Dépôt de p

N° UAI de votre établissement



Le nom et la commune de l'établissement s'affichent automatiquement lorsque vous avez saisi le n° UAI.

Nom de l'établissement

Tapez votre texte ici

Commune

Tapez votre texte ici

Nom

Tapez votre texte ici

Prénom

Tapez votre texte ici

Fonction

Tapez votre texte ici

Email à préciser, notamment si le porteur n'est pas le chef d'établissement

Nom du projet

Tapez votre texte ici

Afin de l'identifier plus rapidement, surtout si votre établissement prévoit d'en déposer plusieurs.

Si le projet est inter-établissement, combien sont concernés en dehors du vôtre ?

Jusqu'à 10 établissements EN PLUS du porteur de projet

Suivant



Passer à la suite

Tous les champs à remplir sont essentiels pour le suivi et l'examen de votre projet.

Précisions générales :

- Ne pas copier/coller le PSA ou les programmes d'enseignement
- 20 lignes maximum par case (3000 caractères maximum)



Imprimer

Nom de votre établissement / Ville

Dépôt de projet

1. De la concertation au plan d'action

Quelles sont les idées d'évolution ou de transformation identifiées à l'issue des concertations ?

Si vous rédigez pour la 1ère fois votre projet (année 1) :

- Indicateurs de départ (cf. portrait de l'école/établissement). Diagnostic en lien avec le PSA et/ou le projet d'école/établissement.
- Déroulé de la concertation en 3 lignes
- Problématiques apparues à l'issue de la concertation suivant les thèmes : bien être, excellence et égalité
- Formalisation d'un projet NEFLE avec le titre. Lien avec PSA et projet école/établissement

2. Notre plan d'action, ses priorités et ses objectifs

Notre plan d'action, c'est :

Année 1 :

- Proposition d'un plan d'action pluriannuel pour répondre à la problématique retenue
- Détail du plan d'action par année avec les objectifs généraux de chaque année
- L'année 1 est dédiée aux axes prioritaires du plan d'action.

← Précédent

Suivant →



Imprimer

Nom de votre établissement / Ville
Dépôt de projet

Les priorités identifiées sur tout ou partie des trois dimensions fondamentales :

Excellence de la formation des élèves :

- | | | |
|---|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Lutter contre le décrochage scolaire | <input type="checkbox"/> L'accompagnement des parcours et l'orientation | <input type="checkbox"/> Alliances éducatives internationales |
| <input checked="" type="checkbox"/> Lutter contre les difficultés scolaires | <input type="checkbox"/> L'apprentissage des fondamentaux (plan maths et français) | <input type="checkbox"/> Alliances avec les partenaires économiques |
| <input type="checkbox"/> L'évaluation des élèves | <input type="checkbox"/> Lien école-famille | <input type="checkbox"/> Autre |

Égalité :

- | | | |
|--|--|--------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Lutter contre les assignations sociales et territoriales | <input type="checkbox"/> Ecole inclusive | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input type="checkbox"/> Valeurs de la République et citoyenneté | <input checked="" type="checkbox"/> Egalité filles – garçons | |
| <input type="checkbox"/> Climat scolaire (prévention et lutte contre les discriminations, les violences, le harcèlement) | <input checked="" type="checkbox"/> Education artistique et culturelle | |

Bien-être :

- | | | |
|---|---|--------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Education au développement durable et transition écologique | <input type="checkbox"/> Promotion de la santé y compris éducation à la sexualité | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input type="checkbox"/> Aménagement des espaces (hors bâti scolaire) | <input type="checkbox"/> Activité physique et sportive | |

Le ou les objectifs que notre plan d'action vise à atteindre :

Année 1 :

- Détail du plan d'action de l'année 1
- A partir de l'objectif général, le décliner en sous-objectifs, chaque sous-objectif étant réalisé à partir d'actions concrètes explicites.
- Quels sont les effets attendus de l'action proposée ? Quels **indicateurs** d'évaluation (qualitatif et quantitatif) pour mesurer ces effets pour chaque action proposée ?

Cocher les cases
qui correspondent
à votre projet

← Précédent

Suivant →

PAGE 4 – LES BÉNÉFICIAIRES ET PARTENAIRES DU PROJET



Nom de votre établissement / Ville
Dépôt de projet

Votre projet relève-t-il d'une expérimentation à caractère dérogatoire (Articles L.314-1 à L.314-3 du code de l'éducation) ? Oui Non

Dérogation à l'organisation pédagogique de la classe, de l'école ou de l'établissement, liaison entre les niveaux d'enseignement, coopération avec les partenaires du système éducatif, langue d'enseignement, échanges avec des établissements étrangers, utilisation des outils et ressources numériques, répartition des heures d'enseignement sur l'ensemble de l'année scolaire, orientation des élèves, participation des parents d'élèves...

Quel est le nombre d'élèves bénéficiaires du projet ?

Quand débuterait la mise en œuvre du projet :
Début 

Au-delà des équipes éducatives et des élèves, quelles sont les autres parties prenantes dans la mise en œuvre du projet ?

- Les équipes du périscolaire
- la commune / l'intercommunalité
- Le département
- La région
- Les partenaires associatifs
- Les entreprises
- D'autres acteurs (ARS, PJJ, etc.)

 La prise de contact avec la collectivité (Mairie, Département ou Région, membres de la commission d'examen) est incontournable lors d'une demande de financement FIP.

  



Les projets "Notre École, faisons-la ensemble" doivent bénéficier, dans l'idéal, à l'ensemble des élèves de l'établissement. Le projet ne sera pas validé s'il ne bénéficie qu'à une seule classe.



 Imprimer

Nom de votre établissement / Ville

Dépôt de projet

3. Nos besoins pour la mise en œuvre du plan d'action

Afin de vous aider à identifier vos besoins d'accompagnement vous pouvez consulter le "[Parcours guide de l'innovation](#)" et prochainement le livret de l'innovation pédagogique.

Auriez-vous besoin d'accompagnement pour :

- préciser les indicateurs de suivi et/ou d'évaluation
- préciser les modalités d'action
- co-construire des outils de suivi de projet (carnet de bord/tableau de suivi/protocole de test)
- définir des besoins de formation
- obtenir l'expertise de chercheurs



Si vous le souhaitez, dites-nous en plus :

Année 1 :

- Développer les besoins en formation et accompagnement (on peut faire référence à des organismes de formation institutionnels ou non : CANOPE, CARDIE, DRANE, etc.).

← Précédent

Suivant →

PAGE 6 – LE FINANCEMENT DU PROJET PAR LE FONDS D'INNOVATION PÉDAGOGIQUE (FIP)

- Détailler la nature du matériel qui sera acheté pour le projet. Ex : *jardinières, mobilier d'extérieur...*
- Si des achats sont pris en charge par des partenaires extérieurs, vous pouvez les mentionner en précisant à côté qui les achètera. Ex : *le département prendra en charge l'achat de 25 ordinateurs.*

Comment remplir la case "Indemnisation de personnel EN" ? :

- Indiquez le nombre de pactes dont vous bénéficiez pour mettre en oeuvre ce projet.



Imprimer
Nom de votre établissement / Ville
Dépôt de projet

Pour la mise en œuvre de mon projet, j'envisage un besoin de financement éventuel sur les années scolaires :

2022-23
 2024-25
 2026-27
 2023-24
 2025-26
 2027-28

Nature du besoin	Nombre de bénéficiaires	Montant estimé
Achat de matériel Tapez votre texte ici		FIP uniquement €
Intervenants extérieurs Tapez votre texte ici Idem		FIP uniquement €
Formation Tapez votre texte ici Préciser les formations envisagées avec la CARDIE, le PRAF ou Canopé	<input type="text"/> nb de personnes formées	
Indemnisation de personnel EN Tapez votre texte ici	<input type="text"/>	
Frais de déplacement Tapez votre texte ici	<input type="text"/>	FIP uniquement €
Autre Si vous envisagez d'effectuer une formation avec un organisme hors EN, merci de le préciser ci, et d'indiquer son montant dans la case dédiée.	<input type="text"/>	FIP uniquement €

Montant total demandé au titre du FIP €

Vous pouvez déposer vos documents ici :

Oui
 Non

En cas de co-financement par la collectivité et/ou lorsque les demandes d'achat de matériel la concerne au titre du transfert de propriété, je me suis assurée que la collectivité a été associée ?

Si vous avez fini de compléter votre dossier, transmettez le à l'équipe d'appui académique grâce au bouton si dessous, vous pourrez toujours y apporter des modifications ultérieurement.
 Dans le cas contraire, cliquez sur le bouton "Enregistrer".

Documents obligatoires :

- L'ensemble des devis du projet : sur une même PJ
- le budget prévisionnel
- La lettre de la collectivité qui atteste de son adhésion au projet

Je transmets mon dossier en vue de son examen en commission

DERNIÈRE ÉTAPE : LE MAIL D'INFORMATION À L'ÉQUIPE D'APPUI



Après avoir cliqué sur l'onglet "je transmets mon dossier",
il ne vous reste plus qu'à envoyer un mail à l'équipe d'appui
à l'adresse : notre.ecole@ac-reunion.fr
pour l'informer que votre projet est prêt à être étudié.



IMPORTANT

La plateforme Sphinx n'est utile que pour la 1ère année de demande de financement de votre projet.

Pour toute demande de renouvellement du financement pour l'année 2 et 3, rapprochez vous de l'équipe d'appui académique :

notre.ecole@ac-reunion.fr